



Prolongation de l'appel à candidature du projet BRAVE Women Burkina pour la présélection des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et entreprises leaders

Le Directeur Général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) porte à la connaissance des Entreprises Leaders (EL), Associations et Organisations Professionnelles (AOP) du Burkina Faso que, le délai de soumission des candidatures, initialement fixé au 6 août 2023 est reporté au **mercredi 16 août 2023**.

En rappel, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet d'assistance à la résilience des entreprises à valeur ajoutée de femmes au Burkina Faso dénommé « Projet BRAVE Women Burkina » et financé par la Banque Islamique de Développement (BID), la Maison de l'Entreprise du Burkina (MEBF) souhaite recevoir des candidatures pour la présélection des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et entreprises leaders (EL) évoluant dans des chaînes de valeur, pour bénéficier du projet. L'accompagnement du projet BRAVE Women est composé d'une assistance technique et financière sous forme de subvention à coûts partagés de 50% allant de 9 millions à 30 millions de FCFA pour le renforcement des activités des entreprises leaders et AOP installées au Burkina Faso et évoluant dans les chaînes de valeur.

La subvention sera utilisée pour des investissements permettant entre autres :

- la **mise à niveau fonctionnelle** : appui aux entreprises leaders pour soutenir les acteurs de la chaîne dans l'identification des activités sur lesquelles se concentrer ou à externaliser. La mise à niveau fonctionnelle peut également aider les acteurs de la chaîne à acquérir de nouvelles fonctions ;
- la **mise à niveau des produits** : introduction de nouveaux produits ou amélioration de produits existants, par exemple l'introduction de technologies qui améliorent la qualité des produits et leur différenciation ;
- la **mise à niveau des processus** : amélioration de l'efficacité des processus de production existants, par exemple la réduction des coûts, des délais de production et/ou de livraison ;
- le renforcement de la position des différents acteurs dans leur chaîne de valeur.

Les critères d'éligibilité sont :

- être une entreprise détenue ou non par une femme établie au Burkina Faso, mais ayant des liens commerciaux avec plusieurs Micro, Petites et Moyennes Entreprises dirigées ou détenues par des femmes particulièrement dans les régions d'intervention du projet (Boucle du Mouhoun, Centre, Hauts-Bassins et le Nord) ;



- être une Association ou Organisation Professionnelle (AOP) remplissant les conditions suivantes : avoir des membres composés en majorité de femmes ou de MPME de femmes particulièrement dans les régions d'intervention du projet, avoir des liens commerciaux avec un grand nombre de ses membres, être capable de réaliser des investissements pour développer les affaires des membres, être disposées à investir dans des relations d'affaires améliorées avec ses membres ;
- avoir une activité en conformité avec les principes de la loi islamique : exclusion de toute entreprise fournissant des services financiers rémunérés (Banques conventionnelles et compagnies d'assurance) ou impliquée dans la fabrication, la vente ou l'offre d'alcool, de porc, de viande de haram ou la participation à des jeux de hasard, des activités de boîte de nuit ou de la pornographie, etc ;
- exercer dans une chaîne de valeur ;
- avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine d'activité ;
- avoir la preuve de son existence légale au Burkina Faso ;
- disposer de ressources financières suffisantes pour réaliser des investissements ou financer des relations d'affaires visant à améliorer et/ou à développer les MPME, y compris celles dirigées ou détenues par des femmes, dont les résultats seront perceptibles à long terme ;
- être capable de mobiliser une contrepartie d'au moins 9 millions de francs CFA pour financer le développement de ses activités.

NB : L'appel concerne les AOP et EL du Burkina Faso évoluant dans les chaînes de valeur. Tous les secteurs d'activités sont éligibles à l'exception des activités d'achat et de revente sans valeur ajoutée.

La MEBF ne facture aucun frais pour le processus d'appel à candidature.

La candidature se fait uniquement en ligne à travers un formulaire d'inscription disponible sur le site du projet www.bravewomen.bf.

Pour toute information, veuillez contacter les services techniques :

- Région de la Boucle du Mouhoun, Tél : 61-35-25-42 ;
- Région du Centre, Tél : 70-69-31-13/72-47-18-86 ;
- Région des Hauts-Bassins, Tél. : 76-52-74-00 ;
- Région du Nord, Tél : 70-51-44-80.



Félicité KABORE
Directeur Général/p.i